

Suisse

Interdire les animaux sauvages dans les cirques

Signée par 70'676 personnes, une pétition demande au Conseil fédéral d'interdire la détention d'animaux sauvages dans les cirques du pays.

Articles en relation

Une pétition demandant l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques a été déposée jeudi après-midi à Berne munie de 70'676 signatures. En Europe, 26 pays ont déjà instauré des restrictions ou des interdictions.

Une interdiction «nécessaire»

La pétition «Non aux animaux sauvages dans les cirques» a été lancée par l'organisation «Pro Tier» et les fondations «Tier im Recht» (Animaux dans le droit) et «Quatre Pattes». Elle demande au Conseil fédéral d'interdire la détention d'animaux sauvages dans les cirques et les spectacles de variétés.

Le texte invite le gouvernement «à prendre au sérieux les préoccupations scientifiquement fondées concernant la détention d'animaux sauvages dans les cirques». Il demande «d'instaurer enfin une interdiction depuis longtemps nécessaire» dans les cirques suisses et d'établir une liste des animaux interdits. Plus la liste est longue, mieux c'est.

Les besoins naturels des animaux sauvages ne peuvent pas être satisfaits dans les cirques, ont affirmé les pétitionnaires lors d'une conférence de presse à Zurich. La grandeur des cages, les changements constants de lieu, la proximité avec les hommes et le maintien avant et après les tournées restent problématiques.

Restrictions et interdictions en Europe

Il existe déjà des interdictions ou des restrictions dans 26 pays européens concernant la détention d'animaux sauvages ou même de toutes les espèces animales dans les cirques. Tandis qu'en Suisse, les cirques sont même autorisés à détenir des animaux sauvages sur des surfaces plus petites que les zoos.

Les pétitionnaires n'ont pas choisi ce jeudi par hasard pour déposer leur pétition: c'est aussi ce soir que le cirque Knie débute sa tournée à Rapperswil (SG). Ce cirque «est sur la bonne voie», selon Barbara Kerkmeer, de «Pro Tier». L'organisation discute depuis plusieurs années avec les responsables de Knie.

Le cirque Knie a renoncé depuis longtemps aux fauves dans ses programmes. Les éléphants ont disparu de la piste depuis 2016. La tendance est claire, de plus en plus de cirques renoncent volontairement aux animaux sauvages, se réjouit Barbara Kerkmeer.

«Une provocation»

En Suisse, les cirques Gasser-Olympia et Royal ont encore présenté des spectacles avec des fauves l'année passée. Une «provocation», selon Barbara Kerkmeer.

Des organisations de protections des animaux ont déposé des plaintes contre ces deux cirques en 2016 et 2017. Une procédure est toujours en cours dans le canton de Berne, l'autre a été classée dans le canton de St-Gall car aucune infraction pénale n'a été constatée. (ats/nxp)

Créé: 15.03.2018, 16h09